



PARLONS
“ Pêche ,”

Ateliers d'expressions

Mauriac & Souillac – Septembre 2021

**SYNTHÈSE
& PERSPECTIVES**

PARLONS “Pêche,”



UNE DÉMARCHE INÉDITE



A l'initiative d'**EDF** et des **6 fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique** du bassin de la Dordogne.

Avec des **dialogueurs locaux aux profils diversifiés**, formés aux techniques d'animation et d'échange.

Réunissant **plus de 120 participants** issus des secteurs d'activités socio-économiques de la vallée (tourisme, collectivités, entreprises, pratiquants, usagers, syndicats, etc.).

UN CONCEPT INNOVANT

“ Proposer une nouvelle manière et une nouvelle méthode de dialogue avec les parties prenantes du monde de la pêche.

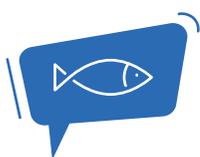
” Être à l'écoute en dehors des prismes habituels de discussion, de recueil d'avis, de perceptions et de propositions.

“ Rechercher le contact, la qualité des contenus et s'accrocher à sa diversité.

” Recueillir des attentes, des propositions, des questionnements, des points de vue pour une mise en action qui réponde aux enjeux du monde de la pêche.



4 THÉMATIQUES ABORDÉES



GESTION PISCICOLE & MILIEUX AQUATIQUES

L'état écologique de la rivière Dordogne, de ses affluents et des lacs de retenue est un enjeu majeur du bassin.

Bien des missions sont réalisées dans chaque département pour connaître et protéger les cours d'eau mais des questions demeurent : Quelles actions engager pour restaurer la fonctionnalité écologique du milieu ? Peut-on concilier gestion patrimoniale, développement du loisir pêche et production énergétique ? Autant de sujets qui ont passionné les échanges et dont les réponses nécessitent forcément une approche plus globale du territoire.



GESTION DES OUVRAGES HYDROÉLECTRIQUES

La pratique de la pêche et la gestion des ouvrages hydroélectriques sur le bassin de la Dordogne sont intimement liées.

Cette relation s'articule autour de 3 grands axes : la sécurité de la pratique, l'équilibre des écosystèmes permettant de disposer de peuplements piscicoles adaptés à la pêche, et la praticabilité des accès à l'eau. Si sur ces axes, des actions concrètes ont été réalisées, des marges de progrès existent pour rendre encore plus compatibles la pêche et la gestion des ouvrages hydroélectriques. Poursuivons ensemble ce chemin vers une conciliation des usages !



DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Avec près de 100 000 pratiquants, la pêche est le 1^{er} loisir en nombre d'adhérents sur le bassin de la Dordogne.

La diversité hydrographique de ce territoire, la faculté de la pêche d'offrir une relation ludique et intime à la nature, d'être un loisir intergénérationnel convivial qui se pratique toute l'année, expliquent cette situation. Pour autant, cette pratique est fragilisée : concurrence d'autres activités, dégradation des milieux aquatiques. La pêche doit évoluer et se doter d'une stratégie ambitieuse de développement pour conserver ses adhérents et en attirer de nouveaux.



PROMOTION DU TOURISME PÊCHE

Le tourisme de pleine nature, lié à la recherche d'expériences personnalisées est en constant développement. La pêche est au cœur de cette offre, avec un poids économique dépassant les 40 millions €/an sur l'ensemble de la vallée de la Dordogne.

La synergie entre tourisme et loisir pêche peut cependant générer un essor de fréquentation sur certains secteurs et doit permettre une conciliation des usages dans le respect de tous, sans porter atteinte à la qualité des pratiques, à la sécurité ou au respect d'un environnement fragile. Seule une convergence de compétences réunissant tous les acteurs de la vallée permettra à chacun de bénéficier d'une expérience réussie inoubliable.



PARLONS GESTION PISCICOLE & MILIEUX AQUATIQUES

PAROLE DE PARTICIPANT

“

**Eduquer, sensibiliser et mobiliser.
C'est essentiel pour la préservation
des milieux.**

”

A partir du constat des différentes dégradations et menaces que subissent les rivières en termes de qualité de l'eau et des milieux aquatiques, les propositions faites portent sur :

- » L'éducation, la formation et l'information des différents publics,
- » La disponibilité d'indicateurs fiables de mesures et de suivis,
- » L'importance d'actions locales et concrètes en lien avec la remobilisation du secteur associatif,
- » L'évolution de la réglementation.



ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES

1. Mobilisation des fédérations pour faciliter et optimiser la concertation entre les Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
2. Organiser des Journées Techniques à l'attention des élus – collectivités et responsables associatifs – avec des contenus territorialisés sur la gestion piscicole et les milieux aquatiques.

^
L'Ouyse
© Yannick
Couguenheim
- Office de
Tourisme Vallée
de la Dordogne

>
Pêcheur sur la
Santoire
© FDAAPPMA 15





PARLONS GESTION DES OUVRAGES HYDRO-ÉLECTRIQUES

∨
Passe à poissons
de Mauzac. Photo
© Michel Loiseau
Oeuvre artistique
© J-François Noble
∨
Folaises de
Meyroguet ©
FDAAPPMA 46

PAROLE DE PARTICIPANT

“

Beaucoup d'efforts ont été faits en aval des barrages mais il reste le problème historique sur les migrateurs (obstacles, débits) sachant que les débits réservés ont bien été mis en place.”

Les ouvrages hydroélectriques ont fortement modifié les écosystèmes aquatiques en créant des retenues importantes, sièges de nouveaux écosystèmes, en modifiant le régime des rivières en aval des usines. Les propositions faites dans cet atelier portent sur :

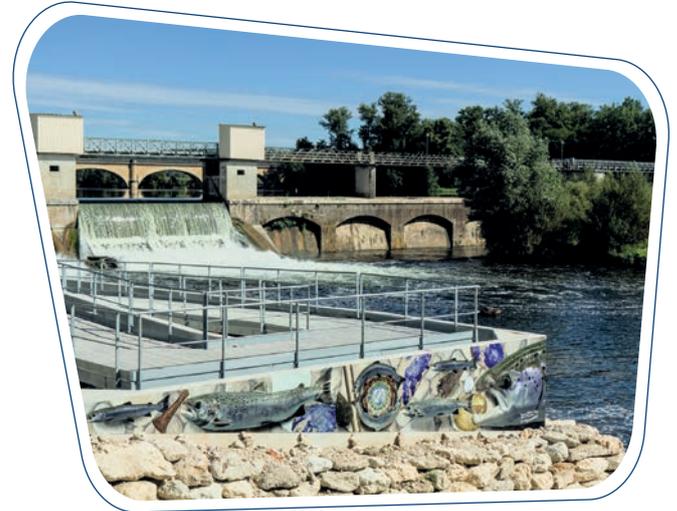
- » L'évolution des pratiques de gestion des barrages : défi éclusées, transit sédimentaire, continuité piscicole, restauration de frayères,
- » La poursuite des efforts en faveur des ressources piscicoles en amont et en aval des barrages,
- » L'amélioration de l'information sur les dangers à proximité des barrages et les débits (outils numériques, panneaux, hydro-guides),
- » L'adaptation des accès à l'eau vis-à-vis de l'évolution des pratiques.

ZOOM SUR 2 applis développées par EDF et ses partenaires pour faciliter la praticabilité des activités en rivière en toute sécurité

Niv'eau



Ma rivière et moi



ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES

1. Développer des outils d'information numérique (applications *Ma rivière et Moi / Niv'Eau*) pour informer et alerter sur les dangers et les risques, les débits, les accès aux lacs et cours d'eau.

2. Poursuivre, dans le cadre de la nouvelle convention éclusées, les actions qui minimisent les impacts des ouvrages hydroélectriques sur les milieux.



PARLONS DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

PAROLE DE PARTICIPANT

“

Améliorer l'accès aux sites de pêche, simplifier la réglementation et développer les stages d'initiations sont nécessaires pour conquérir de nouveaux pêcheurs.

”

Les pratiquants du loisir pêche sont multiples. Du débutant individuel au pêcheur passionné en passant par l'exercice du loisir pêche en famille, les attentes des uns et des autres sont parfois très différentes. De nombreuses idées ont été exprimées, qui pour la plupart convergent vers les besoins suivants :

- » Faciliter l'accès au loisir par une communication adaptée, par l'amélioration des accès aux sites de pêche,
- » Simplifier la pratique par une réglementation harmonisée ou la possibilité de s'équiper facilement en matériel,
- » Proposer des sessions d'initiations ou de perfectionnement adaptées aux territoires et aux besoins des pratiquants actuels ou en devenir.

^
Kayak de pêche sur la Dordogne à Pinsac
© FDAAPPMA 46

>
Pêcheur à la mouche sur la Dordogne à Lacave © FDAAPPMA 46



ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES

1. Création d'une « box pêche » promotionnelle contenant un kit d'initiation.
2. Organisation d'une journée « Portes Ouvertes » accessible à toutes et tous avec initiation gratuite aux diverses techniques de pêche.





PARLONS PROMOTION DU TOURISME PÊCHE

PAROLE DE PARTICIPANT

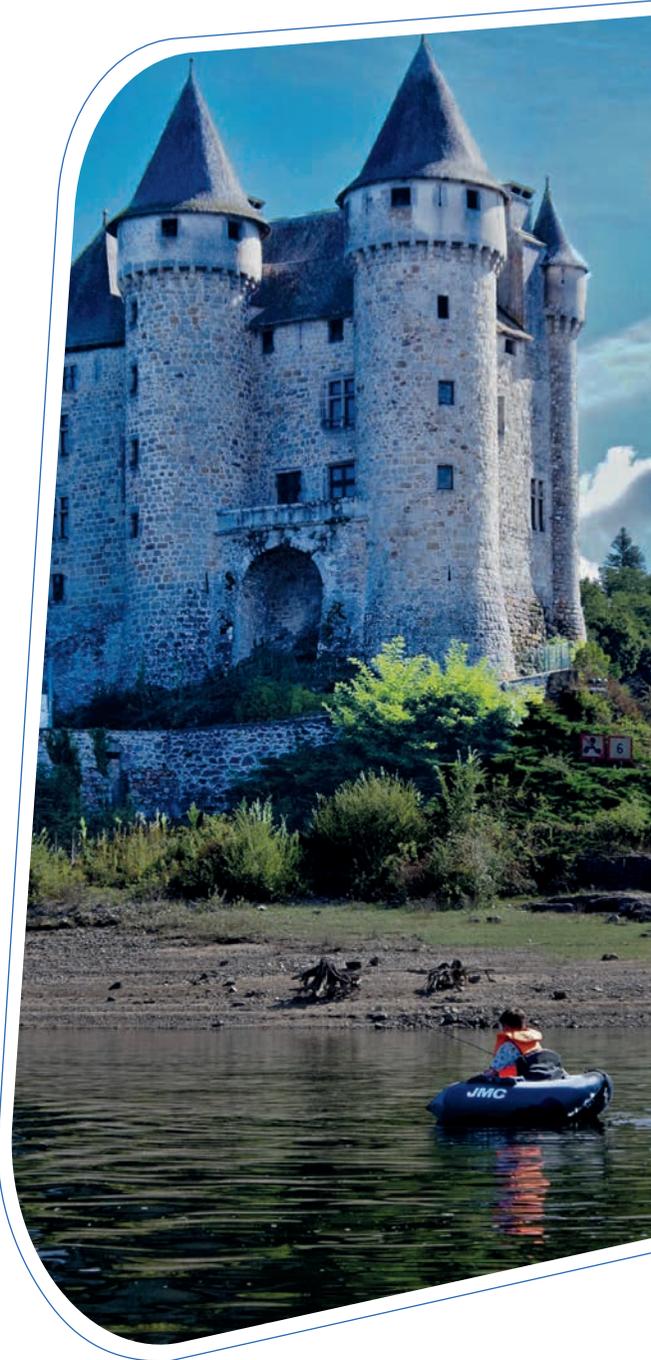
“

Les enjeux du tourisme pêche invitent à développer des synergies entre les acteurs du tourisme et les gestionnaires de la pêche afin de préserver des prestations de qualité et les enjeux environnementaux de la vallée.

”

La pluralité des intervenants dans les ateliers a permis de définir plus précisément quels étaient les enjeux du tourisme pêche. Ils touchent en effet de nombreux aspects :

- >> Proposer des hébergements labellisés sur l'ensemble du bassin versant,
- >> Faciliter l'acquisition ou la mise à disposition du matériel de pêche,
- >> Optimiser et simplifier l'accès aux sites de pêche,
- >> Développer l'offre d'activités encadrées,
- >> Gérer la fréquentation et la conciliation des usages.



ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES

1. Organiser des rencontres de type « Eductour » entre les acteurs de la pêche associative, les offices intercommunaux de tourisme et les professionnels.

2. Elaborer une stratégie de promotion & communication concertée et mutualisée.

PARLONS "Pêche"



LE REGARD de Frédéric Roux

Docteur en sociologie et enseignant à l'Université de Bordeaux, notamment auteur d'une thèse sur les pratiques de la pêche en no-kill intitulée « Des pêcheurs sans panier : contribution à une sociologie des nouveaux usages culturels de la nature ».

Frédéric Roux a accepté d'apporter son regard de sociologue sur les ateliers Parlons Pêche en participant à la session organisée à Souillac.

Ses recherches sur la pêche de loisir l'ont conduit à appréhender ses évolutions majeures mais aussi les lignes de démarcation qui structurent le monde des pêcheurs.

Si « laisser traîner son oreille » dans les différents ateliers ne constitue pas une méthode sociologique rigoureuse, cela lui a toutefois permis d'observer attentivement des débats propres au monde halieutique, mais aussi de s'étonner de certains échanges et de l'absence de certaines thématiques.

Il relève, lors de ses « cabotages » d'atelier en atelier :

» Des conceptions différentes de la pratique halieutique qui engagent des visions différentes de sa gestion et de son avenir,

» L'importance déterminante de l'échelle territoriale ou organisationnelle dans la gestion articulée et rationnelle des milieux,

» Le calme et la sérénité des échanges, qu'il en serait presque à regretter tant « les sociologues aiment bien les sujets qui fâchent en ce qu'ils rendent souvent explicites des positions et des clivages qui restent sinon invisibles » !

VOUS SOUHAITEZ

EN SAVOIR PLUS ?

La synthèse complète des Parlons Pêche avec l'ensemble de l'analyse de Frédéric Roux est consultable en ligne !



COMITÉ TECHNIQUE D'ORGANISATION ET PROSPECTIVES

FDAAPPMA 19

Stéphane Petitjean, chargé de mission
s.petitjean@peche19.fr

FDAAPPMA 33

Jean Martin, directeur technique
jean.martin@peche33.com

FDAAPPMA 46

Patrice Jaubert, directeur
patrice.fd@wanadoo.fr

FDAAPPMA 15

Jacques Chalier, responsable dvpt
chalierjacques.fede15@hotmail.fr

FDAAPPMA 24

Florent Dohet, chargé de dvpt
federation.peche.24@gmail.com

FDAAPPMA 63

Luc Bortoli, responsable dvpt
lbortoli@peche63.com

EDF Hydro

David Thomas-Archambeau, délégué territorial vallée de la Dordogne
david-1.thomas@edf.fr

AVEC LA PARTICIPATION DE

Frédéric Roux - fredroux.socio@free.fr

Mars 2022

Crédit photo Couverture © Laurent Madelon - FNPF. **Coordination éditoriale** : Patrice Jaubert - FDAAPPMA 46 & Jean-François Escapil-Inchauspe - EDF Hydro. **Conception graphique** : Johana Larrousse - Graphiste Webdesigner. **Impression** : Grapho12.

